

TPE Critères de références et barème

1ère composante :

Démarche personnelle et investissement du candidat au cours de l'élaboration du TPE (sur 8 points)

	Attentes	Particulièrement valorisé
Recherche documentaire	Recherches de sources d'information et de documents en rapport le thème et le sujet Traitement pertinent de l'information	Diversité des sources : les seules références à internet seront sanctionnées
Démarche	Adaptation de la démarche au sujet Tenue du carnet de bord Planification du travail	Démarche et implication personnelles (entretien, enquêtes, sorties sur le terrain...)
Contenus disciplinaires	Appropriation et croisement des connaissances et des compétences	Les différentes approches disciplinaires doivent apparaître clairement
Contribution au travail collectif	Esprit d'initiative et prise de responsabilités Souci de travail d'équipe	Travail collectif

2ème composante :

Réponse à la problématique (sur 6 points)

	Attentes	Particulièrement valorisé
Production	Pertinence de la production et de la forme choisie avec le sujet traité Inventivité Soin apporté au travail Production achevée	Une production qui répond au sujet. Le soin apporté au travail, la finition (pas de fautes, mise en page, insertion de documents ...) ainsi que l'aboutissement du projet.
Synthèse écrite	Cohérence de la construction (plan enchaînement) Qualité de l'expression (clarté, richesse du vocabulaire) Restitution de l'ensemble de la démarche	

3ème composante :

Présentation orale du projet (sur 6 points)

	Attentes	Particulièrement valorisé
Présentation argumentée	Construction de l'exposé Argumentation et justification des choix Réactivité face aux questions Richesse des connaissances mises en jeu	Bonne maîtrise du sujet
Expression orale	Qualité de l'expression orale (clarté, audibilité, richesse du vocabulaire) Prise de distance par rapport aux notes écrites	Efforts de présentation, dynamisme...